

d'importants crédits pour une première tranche de travaux concernant la chapelle & la salle capitulaire. D'après les promesses qui nous sont faites, cette dernière salle sera en état de recevoir, cette année même, le Musée dont nous avons formé le projet & dont les éléments empruntés, pour la plupart, aux collections de Versailles, sont prêts à y être mis en place.

Ainsi pourrons-nous, au cœur de la vieille Abbaye, rétablir ceux qui en ont fait la gloire. De telles manifestations d'activité sont notre raison d'être & pourront sans doute, quelque jour, valoir à notre Société sa reconnaissance d'utilité publique, si vous les encouragez par votre présence comme par un concours efficace à tous nos desseins.

Les protections, l'aide que nous avons pu obtenir en haut lieu ne nous seront continuées que si notre Société toujours plus nombreuse & financièrement plus forte poursuit sans faiblir l'œuvre entreprise.

Le Président,
MAURICHEAU-BEAUPRÉ

Nous tenons à adresser nommément l'expression de notre reconnaissance à M. le Président HERRIOT qui a eu l'initiative de l'exposition Philippe de Champagne, à M. le Ministre de l'Éducation Nationale, à M. le Secrétaire d'État aux Beaux-Arts, à M. J. JAUJARD, Directeur Général des Arts & Lettres, à M. le Docteur LECLAINCHE, Administrateur de l'Assistance Publique, à M. René PERCHET, Directeur de l'Architecture, à M. Georges SALLES, Directeur des Musées de France.

Le Centre National de la Recherche Scientifique nous a accordé une subvention de 40.000 francs au titre des Publications. Notre gratitude pour un aussi précieux encouragement va d'abord à M. Georges JAMATI, son Directeur, ainsi qu'à M. Julien GAIN, Administrateur Général de la Bibliothèque Nationale, qui a présenté la requête de notre Société dont il est membre d'honneur.

Nous apprenons à la dernière minute que M. André CORNU, Secrétaire d'État des Beaux-Arts nous alloue de son côté une subvention de 15.000 francs. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de nos vifs remerciements.

M.-B.

LE CHAPELET SECRET

du Saint-Sacrement

CES quelques pages ne cherchent nullement à retracer la querelle qui, en 1633, émut l'opinion au sujet d'un petit écrit de piété intitulé *Chapelet secret du Saint-Sacrement* : ce long récit déborderait le cadre d'une revue¹. Des raisons analogues interdisent ici l'étude doctrinale qui s'imposerait². Mon propos est donc seulement de rechercher dans quelles circonstances exactes naquit ce factum, promis à une si orageuse destinée.

Les ardentes controverses soulevées à son sujet n'ont naturellement pas éclairci la question. On perdrait son temps à discuter les assertions des récits antijansénistes, qui s'obstinent à attribuer à Saint-Cyran la paternité du *Chapelet secret*³. C'est une hypothèse historiquement

¹ Un très bon récit s'en trouve dans J. ORCIBAL, *Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, et son temps* (Les origines du Jansénisme, II). Paris-Louvain, 1947. P. 305 & suiv. — Le récit très partiel de L. PRUNEL, *Sébastien Zamet, sa vie et ses œuvres* (Paris, 1912, p. 242 & suiv.), doit être utilisé avec précautions. — Cf. aussi J. FRENCKEN, *Agnès Arnauld*. Nimègue-Utrecht, 1932. P. 75 & suiv.

² De très bons éléments là-dessus dans H. BREMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*. Paris, 1916-1933, 11 vol. T. IV, p. 205 & suiv. — Bremond a eu le très grand mérite de rattacher clairement le *Chapelet* à Condren.

³ Les principaux sont [F. PINTHEREAU], *Nouvelles et anciennes reliques de l'abbé de Saint-Cyran*. S. l., 1648; — R. RAPIN, *Histoire du Jansénisme depuis son origine jusqu'en 1644*, p. p. Domenech. Paris, 1861. P. 273.

insoutenable, & d'ailleurs, ni le fond ni la forme de l'ouvrage incriminé ne rendent cette attribution vraisemblable : Saint-Cyran, en effet, n'eût certes pas écrit sur l'Eucharistie sans parler de son rôle sacrificiel. En fait, c'est la Mère Agnès Arnauld qui en est le véritable auteur. En 1652, au plus fort de l'émoi soulevé par le libelle calomnieux du Père Brisacier contre Port-Royal, — & qui attribuait à Saint-Cyran la paternité du *Chapelet*, — la Mère signait, sur ce point, une déclaration formelle : « Je, soussignée, sœur Catherine-Agnès de saint Paul, religieuse & prieure indigne du monastère de Port-Royal du Saint-Sacrement, reconnais & certifie qu'aucune autre que moi n'a composé l'écrit intitulé *le Chapelet secret du Saint-Sacrement*, que je l'ai fait plus de quatre ans avant que je connusse feu M. l'abbé de Saint-Cyran, sinon de réputation & pour l'avoir vu une seule fois à notre monastère des Champs¹, auparavant que nous fussions établies en cette ville² ». Rien ne permet de mettre en doute l'affirmation de la Mère Agnès, confirmée d'ailleurs par une lettre à son frère Robert³.

Dans cette lettre, qui est du 22 août 1633, la Mère dit simplement qu'elle a composé cet écrit « il y a six ans ». Il est possible de préciser cette date, & de situer le *Chapelet secret* en novembre-décembre 1626. C'est en effet à partir du milieu de l'année 1626 que M^{gr} Zamet com-

¹ Le 7 mai 1625. Cf. L. COGNET, *La Mère Angélique & saint François de Sales*. Paris, 1951. P. 209. — Quelques auteurs placent à tort cette première visite en 1623.

² *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*. Utrecht, 1742, 3 vol. T. III, p. 243. Un ms. de la collection Théméricourt, P. R. 148, donne la vraie date : 13 janvier 1652. — Arnauld utilisa ce document dans sa *Défense de la censure de M. l'archevêque de Paris*, cf. *Œuvres complètes* d'ARNAULD, t. XXIX.

³ *Lettres de la Mère Agnès* [p. p. Rachel GILLET]. Paris, 1858, 2 vol. T. I, p. 16.

mença à faire connaître les projets qui devaient aboutir à la fondation de l'Institut du Saint-Sacrement¹, & que prit naissance à Port-Royal une ardente vague de piété eucharistique ; vers le même temps aussi, Condren & d'autres Oratoriens furent, par l'entremise de Zamet, introduits à Port-Royal. La Mère Agnès dut passer à l'abbaye de Gomerfontaine, dans le diocèse de Rouen, une notable partie de l'été 1626². Elle en revint vraisemblablement en septembre. M^{gr} Zamet était alors reparti pour son diocèse de Langres. La Mère Agnès se mit donc sous la direction du Père de Condren : ce fut sous son influence, comme nous allons le voir, qu'elle composa le *Chapelet secret*, — après avoir eu plusieurs entretiens avec lui, ce qui suppose un temps de direction assez long. D'autre part, le *Chapelet* fut certainement écrit avant les premiers jours de l'année 1627. Au témoignage de la Mère Angélique de saint Jean, « on en avait donné une copie à la Mère Marie des Anges, lorsqu'elle était sortie de Port-Royal pour aller être abbesse à Maubuisson³ ». Or, la Mère Marie des Anges Suireau partit le 7 janvier 1627.

Un autre détail nous confirme cette datation : c'est une lettre écrite le 15 décembre 1626 par la Mère Agnès à M. Féron, qui venait de partir pour Rome, afin d'y entreprendre les négociations indispensables à la fondation du nouvel Institut du Saint-Sacrement. Les pieuses considérations que la Mère y développe gravitent autour de l'idée d'anéantissement, & nous replacent bien dans l'atmosphère du *Chapelet secret* : « Jamais je n'eus moins de pensées du Saint Sacrement que depuis que je me

¹ *Mémoires...* 1742. T. I, p. 217.

² Environ un mois : cf. *ibid.* T. I, p. 220.

³ *Ibid.* T. I, p. 463.

suis donnée à sa vénération. Je regarde ce mystère comme une chose à laquelle je dois mon être par anéantissement & non par application. Il me semble que je suis un petit grain de froment qui pourrit maintenant en terre (car mon cœur me délaisse de plus en plus) pour être fait épi, & puis farine, & enfin hostie (bien que très indigne) du Saint Sacrement »¹.

Sur les circonstances qui entourèrent la composition du *Chapelet*, nous sommes également assez bien renseignés. Là pourtant, se posent plusieurs problèmes qu'il faut résoudre. Parmi les divers récits de ces événements que nous possédons, deux surtout ont une importance particulière² : celui de M^{me} Le Maître³ & celui de la Mère Angélique de saint Jean⁴. Il faut assurément accorder une très grande valeur au premier : Catherine Le Maître fut un témoin direct de ces faits, & sa rédaction est très précise & très sûre. Pourtant, le mémoire de la Mère Angélique de saint Jean, rédigé d'après d'excellentes informations, est du plus haut intérêt.

Tous les documents sont unanimes à désigner la Mère Geneviève de saint Augustin Le Tardif comme la cause occasionnelle & bien involontaire de la composition du *Chapelet*. On imagine mal le rôle joué alors à Port-Royal par cette religieuse, novice pauvre que la Mère Angélique avait reçue à Maubuisson & qu'elle avait amenée avec elle à Port-Royal en 1623; la jeune

¹ *Lettres de la Mère Agnès*. T. I, p. 1.

² Y joindre une relation sur le sujet, inspirée probablement par le Nonce (cf. J. ORCIBAL, *op. cit.*, p. 318) : *Relation sur l'établissement des Filles du Saint-Sacrement & sur le Chapelet secret*. S. l. n. d. — Un exemplaire à la B. N., 8° Ld 156 I.

³ *Mémoires...* 1742. T. I, p. 419 & suiv.

⁴ *Ibid.* T. I, p. 456 & suiv. — Je ne donne pas à nouveau ces références.

religieuse y avait fait profession peu après & était devenue en 1626 maîtresse des novices¹. C'était une âme très pure & très sainte; sa vie intérieure présentait des phénomènes mystiques d'un ordre très élevé. Dans le milieu dévot, grande était sa réputation, à tel point que « plusieurs l'appelaient la Sainte »². Les directeurs oratoriens accordaient la plus grande importance à ses inspirations & à ses révélations. Du reste, la seconde génération de Port-Royal lui fera payer cher ce moment d'éclat, & d'avoir osé, ne fût-ce qu'un instant, éclipser la grande réformatrice : de nombreuses relations sont sévères à son égard. En 1672, la Mère Angélique de saint Jean avait encore entre les mains un gros paquet de lettres de la Mère Geneviève; elle les brûla impitoyablement, estimant « qu'on n'en pouvait faire aucun usage »³. Perte pour nous irréparable, & qui nous prive de précieux renseignements sur celle qui, en ces années 1626-1633, fut l'âme de Port-Royal.

D'après M^{me} Le Maître, la Mère Geneviève récitait un jour « un petit chapelet contenant ces trois mots : Jésus, Amour, Miséricorde. Il lui vint à la pensée de dire à la place de celui-là ces trois mots : Adoration à Jésus-Christ au Très Saint Sacrement, — Honneur à Jésus-Christ au Très Saint Sacrement, — Gloire à Jésus-Christ au Très Saint Sacrement ». Puis la Mère Geneviève aurait développé son texte : « Elle jugea à

¹ *Vies intéressantes & édifiantes des religieuses de Port-Royal*. S. l., 1750-1752, 4 vol. T. I, p. 1 & suiv.

² *Mémoires...* 1742. T. I, p. 225, cf. 457.

³ *Ibid.* T. I, p. 227. — Seule échappa par miracle une supplique au Pape, que M^{lle} Rachel Gillet a publiée par erreur parmi les lettres de la Mère Agnès, t. I, p. 2. M^{lle} Gillet a été trompée par le fait que la copie conservée à la Société de Port-Royal, manuscrit Sitoy, est de la main de la Mère Agnès.

propos de l'augmenter, ajoutant d'autres paroles jusqu'à seize, en l'honneur des seize siècles qu'il y a que le Saint Sacrement a été institué, avec une oraison à la fin. Ce *Chapelet* fut imprimé, & personne n'y trouva à redire.» D'après la Mère Angélique de saint Jean, M^{gr} Zamet aurait lui-même joué un rôle actif dans la composition de ce premier *Chapelet* : « M. de Langres, écrit-elle, prit sujet de quelques pensées que (la Mère Geneviève) lui avait communiquées, pour composer ce qu'on appela un *Chapelet du Saint-Sacrement*, qu'il fit imprimer en une feuille vers ce temps-là.» Je crois plus sûr pourtant de s'en tenir au récit de M^{me} Le Maître : M^{gr} Zamet ne fut très vraisemblablement que l'éditeur de ce premier *Chapelet*, en seize attributs. Selon toute probabilité, il en faut situer la publication au cours de l'été 1626, peut-être même avant le retour de Zamet à Langres.

Le *Chapelet* de la Mère Geneviève de saint Augustin est sans doute définitivement perdu : je n'ai pu jusqu'ici rencontrer nulle part la petite feuille imprimée par les soins de l'évêque de Langres, & je ne pense pas qu'il en subsiste aucun exemplaire. C'est par une erreur assez surprenante que M^{lle} Frencken¹ a cru l'avoir retrouvée en un petit recueil de la Bibliothèque nationale², constitué au XVIII^e siècle avec de menues pièces de piété provenant des religieuses de Port-Royal. Il contient en effet un minuscule imprimé de quelques pages intitulé *Chapelet du Saint-Sacrement*, — c'est une simple liste d'attributs. Mais la typographie de ce livret ne permet guère de le faire remonter au delà du milieu du XVII^e siècle. En outre, le texte que nous y trouvons

¹ *Op. cit.*, p. 79. Texte en appendice, p. 204 & suiv.

² Ms. F. Fr. 13.891.

comporte trente attributs répartis en trois dizains : ce ne peut donc être l'ouvrage de la Mère Geneviève, qui se limitait à seize attributs. Je dirai plus loin ce qu'est ce *Chapelet* en trente attributs.

Il faut rectifier ici une autre erreur qui se trouve dans les *Mémoires* de Godefroy Hermant¹. Ce dernier attribue à la Mère Agnès la composition d'un premier *Chapelet* en seize attributs, différent du *Chapelet secret*. En réalité, pour cette période, les *Mémoires* d'Hermant sont de seconde main & utilisent principalement les deux récits mentionnés plus haut. Or, dans la narration due à M^{me} Le Maître, le jeu grammatical des pronoms est assez obscur & peut prêter à confusion. Ainsi Godefroy Hermant a, par inadvertance, rapporté à la Mère Agnès une phrase qui, en fait, ne peut concerner que la Mère Geneviève : il est clair que c'est la Mère Geneviève seule qui est l'auteur du premier texte en seize attributs.

Il est très vraisemblable que la Mère Agnès eut connaissance de ce premier *Chapelet* en septembre 1626, à son retour de Gomerfontaine. Au témoignage de M^{me} Le Maître, « elle le goûta fort ». Mais, très vite, ses méditations prirent le tour annihilationniste & abstrait qui convenait à ses propres tendances, renforcées par la direction du Père de Condren². Elle « eut la pensée de se servir d'autres paroles moins usitées ». Au cours d'un entretien avec le Père de Condren, elle vint à parler du *Chapelet* de la Mère Geneviève, & « elle lui dit avec simplicité qu'elle se trouvait devant Jésus-Christ au

¹ G. HERMANT, *Mémoires*, p. p. A. Gazier. Paris, 1905-1910, 6 vol. T. I, p. 37.

² Sur le néantisme du P. de Condren, cf. L. COGNET, *Les Origines de la spiritualité française au XVII^e siècle*. Paris, 1949. P. 87 & suiv.

Saint Sacrement dans une disposition d'abaissement & d'anéantissement, qu'elle aurait exprimée par des attributs différents de ceux du *Chapelet* de la Mère Geneviève». Condren accordait sans doute grande attention aux pensées personnelles de sa dirigée, dont la valeur spirituelle ne devait point lui échapper. Il lui demanda quelques précisions. « Elle lui dit qu'elle aurait peine à s'expliquer de vive voix, mais qu'il lui semblait qu'elle l'écrirait bien facilement. Il lui dit de le faire. » Comme elle l'avait prévu, elle n'y eut aucune difficulté : « elle écrivit ces pensées sans réflexion, comme si elle n'eût fait que copier quelque chose ». La Mère demeura frappée de cette spontanéité, & attribua toujours à une inspiration divine cette sorte de dictée intérieure. « Elle a dit depuis, & même l'a écrit, — témoigne la Mère Angélique de saint Jean, — qu'elle ne pouvait pas s'en rien attribuer à elle-même, parce qu'il lui semblait qu'elle n'avait prêté que sa main & qu'un autre esprit que le sien lui dictait ce qu'elle écrivait, quasi sans réflexion, de sorte qu'il fallait que ce fût ou l'esprit de vérité, ou l'esprit d'illusion qui l'eussent conduite en cela, & qu'il lui semblait qu'elle-même n'y avait point de part. » Ainsi naquit le *Chapelet secret du Saint-Sacrement*. On lui donna l'épithète de « secret » parce qu'il n'était point destiné à la publication. De fait, il ne fut jamais imprimé pour lui-même. La *Relation* sur ces événements, inspirée par le Nonce, est le premier document où il fut reproduit intégralement : elle est de 1635. En 1736, Du Plessis d'Argentré le plaça dans sa *Collectio judiciorum de novis erroribus*¹, mais en y joignant les *Élévations* du Père Séguenot, dont nous allons parler. Guilbert l'inséra

¹ Paris, 1728-1736, 3 vol. T. III, p. 1-11.

en 1758 dans ses *Mémoires historiques & chronologiques sur l'Abbaye de Port-Royal depuis sa fondation*¹. Tout récemment, M^{lle} Frencken l'a mis en appendice à son volume sur *Agnès Arnauld*. Dans l'ensemble, ces imprimés donnent le même texte, à quelques variantes près. Par contre, un volume de la collection Thémericourt² en contient une copie qui présente avec l'imprimé de notables différences.

Chose curieuse & peu connue : il existe un autre *Chapelet du Saint-Sacrement* attribué à la Mère Agnès. Celui-là est en trente attributs, répartis en trois dizains. Aucun des attributs du *Chapelet secret* ne s'y retrouve, — excepté la « suffisance », expliquée d'ailleurs d'une manière très différente. La collection Thémericourt en contient plusieurs copies³, dont une est due à la Mère Élisabeth de sainte Agnès Le Féron, archiviste de Port-Royal. Parmi ces copies, l'une ne contient que les attributs. Les autres font suivre chaque attribut d'une courte prière. Enfin un autre recueil, venu d'une collection différente, en contient une copie d'origine inconnue, où chaque attribut est suivi non seulement d'une prière, mais aussi d'une explication : c'est ici la forme la plus étendue de ce *Chapelet*⁴. Son attribution d'ensemble à la Mère Agnès est bien garantie par les suscriptions des anciennes copies. Cependant, il faut distinguer. Les attributs sont d'elle incontestablement. J'en dirai autant des explications, dont le style est exactement analogue

¹ Première partie. Utrecht, 1758, 2 vol. T. II, p. 392 & suiv.

² P. R. 8. — Manuscrit intitulé *Vénération du Saint-Sacrement*, qui contient de nombreux écrits inédits de la Mère Agnès, en particulier, un remarquable *Traité de l'Eucharistie*.

³ Dans P. R. 8, P. R. 31, & P. R. 130 bis.

⁴ P. R. 270 bis. — Recueil venu de l'abbé Girard, vicaire à Saint-Séverin vers le milieu du XIX^e siècle.

à celui du *Chapelet secret*¹. Je suis par contre moins sûr de l'origine des prières. De nombreux détails de fond & de forme m'inclineraient à penser que la Mère Angélique de saint Jean en est l'auteur, ou que du moins elle les a fortement remaniées, — ce qu'elle faisait souvent à l'égard des ouvrages de ses devancières. À quelle date faut-il placer la composition de ce *Chapelet* en trente attributs? Très vraisemblablement en 1653, ou peu auparavant : c'est assurément de ce dernier *Chapelet* qu'il est question dans une conversation entre la Mère Agnès & son neveu Antoine Le Maître, qui eut lieu le 15 octobre 1653², & qui semble concerner un écrit de composition récente. Au reste, à la différence du *Chapelet* en seize attributs, il ne fut pas tenu secret, mais imprimé sous la forme de petites feuilles. C'est l'une d'elles que M^{lle} Frencken a découverte à la Bibliothèque nationale, & republiée, — mais en l'attribuant à la Mère Geneviève. Je ne sais la date exacte à laquelle eut lieu la première impression; je la croirais volontiers de peu postérieure à 1653. Ce minuscule cahier contient uniquement les attributs, sans les explications ni les prières. Jusqu'à ce jour, ces dernières sont demeurées inédites.

Quant au *Chapelet secret*, nul, sur le moment, n'y attacha grande importance. La Mère Agnès remit son petit ouvrage au Père de Condren pour qui, en somme, il avait été écrit, & l'Oratorien l'approuva « avec éloges ». Quelques copies en furent faites qui, dans les mois qui

¹ Noter, au huitième attribut du premier dizain, un très curieux emploi du mot « usages » au sens de « hommages », qui se retrouve identique au deuxième attribut du *Chapelet secret* (dans la copie P. R. 8, mais non dans Guilbert).

² *Mémoires...* 1742. T. III, p. 246.

suivirent, & à des dates que nous ignorons, furent remises à diverses personnes. Nous avons vu que la Mère Marie des Anges Suireau en emporta une en partant pour Maubuisson, le 7 janvier 1627. Une autre fut envoyée à M^{gr} Zamet, qui écrivit à la Mère Agnès « qu'elle devait réviser ces pensées, non comme venant d'elle, mais comme des pensées de Jésus-Christ en elle ». À l'archevêque de Sens, Octave de Bellegarde, qui fréquentait alors à Port-Royal, l'écrit fut « montré, mais non pas laissé ». Suivant la Mère Angélique de saint Jean, qui malheureusement n'indique pas ses sources, l'archevêque « témoigna en être ravi ». M^{me} Le Maître, plus réservée, note simplement : « On ne se souvient pas de ce qu'il en dit, sinon qu'il ne le blâma pas, quoiqu'il l'eût pu faire librement, s'il en eût eu la pensée, car ses avis étaient fort bien reçus. » Une autre copie fut donnée à M^{me} de la Trémoille, abbesse du Lys, pendant son séjour à Port-Royal; une autre encore remise à la duchesse de Longueville. Un exemplaire alla à une Carmélite qui s'intéressait à l'Institut du Saint-Sacrement, Marie de Jésus Nau, sous-prieure du carmel de la rue Chapon¹. Une dernière copie enfin

¹ « Sœur Marie de Jésus, fille de M. Nau, une des plus anciennes familles de Paris, qui ont eu des charges à la Cour, à la suite des rois de France & d'Angleterre. Elle fut reçue & prit l'habit le 17 mars 1618. Elle a été quatre ans sous-prieure en cette maison, où elle a exercé aussi la charge de maîtresse des novices. Elle fit profession en 1619 & est décédée en 1629. » (*Chroniques du carmel de la rue Chapon*. — J'en dois la communication à l'amabilité des Carmélites de Créteil.) — D'après les documents port-royalistes, son attachement à l'Institut du Saint-Sacrement, dont les Carmélites craignaient la rivalité, lui aurait valu de mourir dans un véritable emprisonnement. Pourtant, sa circulaire nécrologique fait d'elle un éloge sans restrictions, & mentionne seulement qu'elle passa la dernière année de sa vie « en retraite ». Elle mourut le 18 mai 1629, & le *Chapelet secret*, dont on trouva une copie dans ses papiers, fut considéré un temps comme son ouvrage.

fut remise au Père Claude Séguenot, Oratorien, ami de Port-Royal, qui paraphrasa le texte de la Mère Agnès en écrivant des *Élévations à Jésus-Christ Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement*, que le Père de Condren fit imprimer en 1633 pour défendre le *Chapelet secret*¹.

À en croire la Mère Angélique de saint Jean, personne d'autre n'aurait eu connaissance du *Chapelet secret*. C'est effectivement probable; nul n'ayant vu là une œuvre de conséquence, le mince livret fut bien vite oublié. Ainsi s'explique la stupeur que produisit, en 1633, l'intervention de Bellegarde, exhumant de la poussière ce lointain factum pour en tirer, contre la naissante fondation du Saint-Sacrement, une terrible accusation d'hérésie.

LOUIS COGNET.

¹ Cf. L. BATTEREL, *Mémoires domestiques*, p. p. A. Ingold. Paris, 1903, 5 vol. T. II, p. 161. — Cette publication montre combien Condren s'était senti visé par les attaques contre le *Chapelet secret*.

LES SÉJOURS DE PASCAL

à Port-Royal-des-Champs

PARMI les curiosités de nature & d'intérêt très divers que le guide présente au visiteur des Granges, aucune peut-être ne frappe l'imagination plus que la cellule dite de Pascal, avec son fauteuil Louis XIV & sa table ancienne que plus d'un touriste prend pour le fauteuil & la table mêmes de Pascal. Dans la même cellule, ajoute la tradition, aurait vécu Racine. En fait, Pascal y est-il jamais entré? Ce n'est pas impossible. Ce qui est certain, c'est que, ni aux Granges, ni dans aucun autre des logis qui avoisinaient le monastère de Port-Royal-des-Champs, il n'a demeuré de façon suivie. Ce n'est pas un solitaire de Port-Royal. Je ne sais pourquoi tant de critiques s'obstinent à le considérer comme tel; car enfin il n'y a aucun texte qui appuie cette légende: tous les documents, à commencer par une bonne vingtaine d'actes notariés pour la seule période de 1654 à 1662, prouvent que Pascal habitait Paris. Quelques semaines avant sa conversion définitive, le 1^{er} octobre 1654, il s'était établi dans une petite maison proche du Luxembourg, faisant presque face à l'antique porte Saint-Michel. Elle lui avait été louée par le poète Pierre Patrix, officier du duc d'Orléans, gouverneur des comtés de Limours & Montlhéry. Le converti demeurera dans cette maison jusqu'à sa mort, ou plutôt jusqu'à la